

MAERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune  
de MERTERT

Dossier suivi par  
Service Technique

☎ 740016-45

☎ 740016-42

☎ 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ laure.weissinger@mertert.lu

## ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente que

**CIALUX construction sàrl**

11, Breedewues

**L-1259 SENNINGERBERG**

a reçu en date du 15 février 2019 l'autorisation de construire no. 2019/026 pour:

**la démolition soignée des bâtiments situés Rue des Pépinières no. 41 et Grand-Rue no. 41 sis sur la parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig sous le no. 584/3777 ainsi que pour une clôture de chantier avec passage sécurisé pour piétons le long des voiries Rue des Pépinières, Grand-Rue et Rue des Romains de même qu'à l'arrière des parcelles faisant partie du PAP "Rue des Pépinières / Grand-Rue / Rue des Romains" contre les propriétés voisines.**

Les plans et conditions d'autorisation peuvent être consultés dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'ils portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 18/02/2019

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique  
Romain KOSTER  
Ingénieur diplômé



remis/déposé par porteur ou voie postale aux  
propriétaires des parcelles attenantes no.  
582/2684 et 584/3776.

**Cette attestation fait l'objet de publicité adéquate selon art 5 du RGD du 08 juin 1979**